

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur : musique et théâtre (AESS)

RÉF | 8737

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Acquérir les compétences pédagogiques en rapport avec la matière au moyen d'un apprentissage à la fois théorique et pratique
Programme	Pour consulter les objectifs du cursus de l'agrégation en arts plastiques et visuels ainsi que le programme détaillé des cours, rendez-vous sur le site internet de l'école
Certification(s) visée(s)	Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)
Type de formation	Enseignement supérieur - plein exercice

ORGANISATION

Durée	30 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 1 an, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles).
Horaire	en journée temps plein
Début	Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an
Coût	Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Avoir obtenu un diplôme de type long (master) dans le domaine concerné
Remarques	La liste des établissements, ainsi que le catalogue complet des cursus francophones bruxellois d'enseignement supérieur,

sont repris sur [le site du Pôle académique de Bruxelles](#)

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Organisme

CRB - Conservatoire royal de Bruxelles - Ecole supérieure des arts

Rue de la Régence 30

1000 Bruxelles

Tél: 02 511 04 27

<http://www.conservatoire.be>